



V3-00131

506500

Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 10

Session : 2021

Épreuve de : Hist. géo. et géopolitique ESCP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Début 2020, les États-Unis et la Chine ont signé un accord commercial mettant fin aux tensions qui ont émaillé leurs relations entre 2017 et 2019. L'accord qui garantit aux États-Unis que la Chine achètera pour 40 milliards de produits américains semble dérisoire au vu des demandes et accusations qui avaient démarré la dispute. En effet, D. Trump accusait essentiellement la Chine de "dumping" (fiscal, commercial...) et l'accord ne met donc pas fin à ces manœuvres commerciales. On peut alors comprendre ce compromis comme un signe de l'imbrication des deux économies. Alors que la Chine possède 10% du Trésor américain, 70% de ses réserves sont en dollar. Aucun des deux ne peut véritablement se lancer dans une guerre économique ouverte. On peut déjà voir l'effet de la mondialisation libérale qui depuis les années 1980 avec R. Reagan puis M. Thatcher (influencé par les économistes M. Friedman et F. Hayek) a instauré une véritable mise en relation voire une interdépendance entre les territoires et les pays. Mettant en place une concurrence à l'échelle mondiale entre eux, elle permet aux entreprises, acteurs clés de la mondialisation de pouvoir choisir en fonction des avantages comparatifs de chaque pays. Suivant les thèses de D. Ricardo, la mondialisation a créé une DIPP (division internationale des processus productifs) remplaçant

ou complétant la DIT précédente (Division internationale du travail). Chaque territoire cherche désormais à maximiser sa compétitivité pour attirer des activités économiques qui renforcent sa puissance. Ces dernières qui englobent des flux commerciaux (qui passent par des routes, ports, détroits...), financiers voire migratoires (tourisme, remises des migrants...) sont, de par leur importance renouvelée, devenues une géographie des territoires attractifs au monde. L'enjeu économique est aujourd'hui central dans la hiérarchie des États et renforce donc la concurrence qui devient même une "compétition" (selon R. d'Armen) entre les espaces où le gagnant rafle tout. La mondialisation choisit les territoires et donc en discrimine certains. Cependant, en resserrant les liens entre les États et les territoires, elle semblait devoir créer un "village global" (MacLuhau) où chacun y trouverait une mise en concurrence enrichissante et permettant de perfectionner son industrie, ses services... Or seuls quelques pays et quelques territoires en sont seuls en profitent. Alors qu'elle devrait bénéficier à tous en instaurant une concurrence libre, comment expliquer que la mondialisation et son modèle libéral soient aujourd'hui rejetés par les populations?

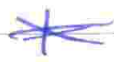
Est-ce à dire que la compétition pour les activités économiques (poussée d'attraction) a créé un monde d'"archipels" (O. Delfuss dans Mondialisation) où la majorité est délaissée? ou est-ce à dire qu'elle n'a pas réussi à instaurer une véritable mise en concurrence égalitaire et bénéfique?

Il semble dans un premier temps que celle-ci a instauré une concurrence dont l'objectif premier

est de favoriser l'économie.

Elle a alors créé des disparités importantes qui sont devenues des motifs de ressentiment envers elle et les représentants (élites "mondialisées")

Dès lors, risque-t-on d'assister à une "démondialisation" (J. Sapin) ou seulement à une redéfinition de celle-ci?



La mondialisation actuelle a modifié le rôle de l'économie et en fait aujourd'hui un enjeu majeur de la puissance. Elle cherche alors partout les moyens à favoriser les territoires qui seront les plus attractifs, c'est-à-dire, au potentiel le plus adapté pour permettre la croissance économique. Comment la mondialisation agit-elle alors sur les espaces?

Il est primordial de souligner que la mondialisation actuelle n'est pas entièrement nouvelle. En effet, pour certains comme S. Berger dans Notre première mondialisation: leçons d'un échec oublié, elle est la descendance d'une phénoméne déjà apparue au début du XX^e siècle entre l'Europe, ses colonies et quelques économies mondiales (début d'extraversion des États-Unis, flux migratoires avec eux et d'autres comme la Russie et l'Asie...). Ainsi, si la mondialisation actuelle semble privilégier certains espaces et avantager l'aspect économique, elle n'est pas toujours à blâmer. En effet, les activités économiques sont centrales depuis toujours pour les États (importance des matières premières des colonies, économies de guerre pendant les conflits mondiaux...). Alors, notre mondialisation n'est pas coupable de tous les maux et la préférence pour certains territoires est plus ancienne (centralisation en Grand-Bretagne ou en France qui pose problème depuis le XX^e siècle). En un mot, les logiques qui l'ont précédé (1^{ère} mondialisation, construction des États

-nations...) ont contribué à la former. Pour P. Kingma dans la mondialisation n'est pas comptable, elle n'est qu'une continuité. Pourquoi alors l'accabler ?

La mondialisation actuelle en ouvrant les territoires à la concurrence mondiale et en mettant sur un piedestal les échanges commerciaux a donné une nouvelle importance à l'économie. Elle-ci n'est plus aujourd'hui, un des enjeux ou des outils de la guerre mais est bien l'enjeu de la guerre (J. M. Lussseau). Pour E. Luthard, dans l'article "From geopolitics to geo-economy", la mondialisation a rendu l'activité économique centrale. En exacerçant celle-ci, elle a affaibli les Etats qui doivent désormais se soumettre à une concurrence où ils ont peu de marge de manœuvre pour intervenir. Les entreprises, les FTN (firmes internationales avec 8 succursales à l'étranger, plus de 100 millions de chiffre d'affaires dont une partie est réalisée à l'extérieur du pays) dominent ce jeu pour l'attractivité. Pour R. Reich dans The Work of nations, l'Etat est désormais un Etat résidentiel qui doit soulever l'échine pour attirer des entreprises de plus en plus agatides. La France par exemple a dépensé deux milliards de francs en 1992 et a établi des avantages fiscaux pour que Disneyland s'installe à Paris. Pour attirer les activités économiques, il faut s'adapter à un environnement où la concurrence est forte. Cette perte de puissance des Etats au profit de l'économie est caractéristique de la mondialisation.

Dans la lutte pour attirer les activités économiques on remarque alors une géographie nouvelle des territoires. Les pays développés à la stabilité politique, au marché porteur avec un fort pouvoir d'achat (450 millions de personnes en Europe par exemple) et capables de mettre au place une

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 10

Session : 2021

Épreuve de : Hist. géo et géopolitique ESCP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

économie de l'innovation sont privilégiés par les activités économiques. Le tissu européen d'universités par exemple (190 dans les 500 du classement de Shanghai) est attractif pour les entreprises de numérique ou des hautes technologies. De plus, au sein même des Etats, il existe des disparités qui font jouer la mise en concurrence. Les littoraux sont de plus en plus attractifs (héliotropisme qui facilite conditions de vie, systèmes portuaires) au détriment des campagnes enclavées. La mondialisation utilise les différences avec par exemple le choix de pays à bas coût comme le Bangladesh ou le Cambodge et créent des zones puissantes comme les paradis fiscaux qui voient transiter 50% des flux mondiaux (pays "opportunistes" pour (C. Couroué)). Cette polarisation qui exacerbe la compétition pour l'économie se fait alors au détriment des populations.

*

*

*

La mondialisation et sa mise en concurrence des territoires dessine alors des rôles privilégiés qui accentuent le ressentiment envers elle. Malgré des tentatives nationales, les logiques mondiales semblent toucher de plus en plus durement les sociétés.

Elle semble avoir instauré des logiques de "compétition" destructives. De nombreux territoires ne sont pas en mesure de supporter la pression et décrochent alors. Les pays sont également obligés de soutenir leurs entreprises nationales qui doivent sans cesse s'adapter et innover. Dans cette course à la compétitivité, le principe du "winners take all" régné (pour F. Lévy dans les habits neufs de la concurrence). Certains ne peuvent pas innover ou font des mauvais choix (dilemme de l'innovation de Christensen) et les espaces et populations en pâtissent. Les échecs de Nokia, de Ericsson, de Vivendi ou les délocalisations de Renault touchent les Européens. Comment lutter ?

Les Etats tentent alors par différents moyens d'attirer et de rendre cette concurrence absolue. L'Europe par exemple en promouvant en 2000 l'Agenda de Lisbonne tente d'augmenter la part de son PIB consacré à l'innovation (seulement 1% contre les 3% du Japon). Les mesures comme le plan Technopolis (1982 au Japon) ou l'impôt crédit recherche (1982) visent à attirer les IDE, les entreprises et donc se relancer dans la compétition. Cependant, de nombreux échecs montrent parfois l'impossibilité de la tâche. En France, les relocalisations aidées de Loublat (acier) et Rognon (ski) en 2015 ont échoué. Certains pays doivent parier sur d'autres atouts pour concurrencer et attirer les activités économiques (France ne peut lutter contre les coûts de production chinois, par exemple). Cette faiblesse des Etats face à la mondialisation et leur incapacité à réduire la polarisation accentue

le ressentiment de population de plus en plus touchées

Ainsi, face à cette polarisation de l'attraction, de nouvelles craintes assaillent les populations. La désindustrialisation des pays développés comme en Europe qui a perdu 2 millions d'emplois dans le secteur depuis 2009 ou aux Etats-Unis où la Rust Belt du Nord continue son déclin accentué la peur d'un déclassement. Les populations périphériques (La France périphérique, C. Guilly) se sentent de plus en plus ignorées et grondent contre cette mondialisation d'"archipels" où ils ne sont pas couverts. Dans les pays pauvres, la mise en concurrence provoque parfois un maintien de la pauvreté car les conditions de travail (salaires bas, nombre d'heures important, pas de syndicalisation) sont avantageuses. La mondialisation est rejetée puisqu'elle contribue à leur malheur (elle maintient souvent les régimes dictatoriaux car plus stables politiquement). De plus, cette mise en concurrence provoque des migrations (travailleurs étrangers pour les entreprises) qui inquiète les populations sur leur identité (Qui sommes-nous ? de l'américain S. Huntington). La mondialisation rejetée par ces populations est-elle vouée à disparaître ?

*

*

*

Souvent considérée comme responsable des maux de certains pays (désindustrialisation, perte de souveraineté, pauvreté), la mondialisation a-t-elle perdu fin ? ou est-ce que sa logique actuelle de mise en concurrence est amenée à évoluer et donc à redéfinir la mondialisation que nous connaissons ?

Pour W. Bollo, dans Déglobalisation, et J. Sapin dans La Démondialisation, le risque est important de voir le phénomène actuel

disparaitie. La montée des populismes dans les pays développés (D. Trump en 2016, Brexit voté en 2016 et réalisé en 2020, importance du PIS en Pologne, du Fidesz en Hongrie, du RN en France...) et dans les pays émergents (J. Bolsonaro au Brésil, R. Duterte aux Philippines) montre une volonté des populations de ne plus dépendre de la mise en concurrence mondiale. Les logiques nationales reprennent le dessus : après avoir tenté d'attirer à sa façon les activités économiques, les pays ne veulent plus en dépendre. L'"épidémie de murs" (R. Dobray dans l'Éloge des frontières) que connaît le monde souligne ce replis sur soi. Depuis 20 ans, les 30 000 km de murs construits montrent qu'une démondialisation est possible.

Cependant, il semble que ce soit surtout cette mise en concurrence qui soit fragmentatrice et qui soit rejetée. La mondialisation a permis une incroyable amélioration des conditions de vie depuis les années 1980. Elle a réduit la pauvreté, la faim (aujourd'hui encore 800 millions de personnes mais le pourcentage est beaucoup plus faible), permis à de nombreuses populations d'accéder aux technologies à un prix plus bas. En Afrique par exemple, quasiment toute la population est équipée d'un téléphone portable tandis que la Chine grâce à son intégration dans la DTIP mondiale a réduit la pauvreté nationale de 60% à 13% entre 1979 et 2015. De plus, il est peu probable de voir la mondialisation disparaître en raison du nombre important d'interdépendances qu'elle a créées. Les territoires dans la logique de mise en concurrence dépendent pour certains d'autres États. Par exemple, les villes de Hô-Chi-Minh ville et Hanoï au

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 10

Session : 2021

Épreuve de : Hist. géo. et géopolitique ESCP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

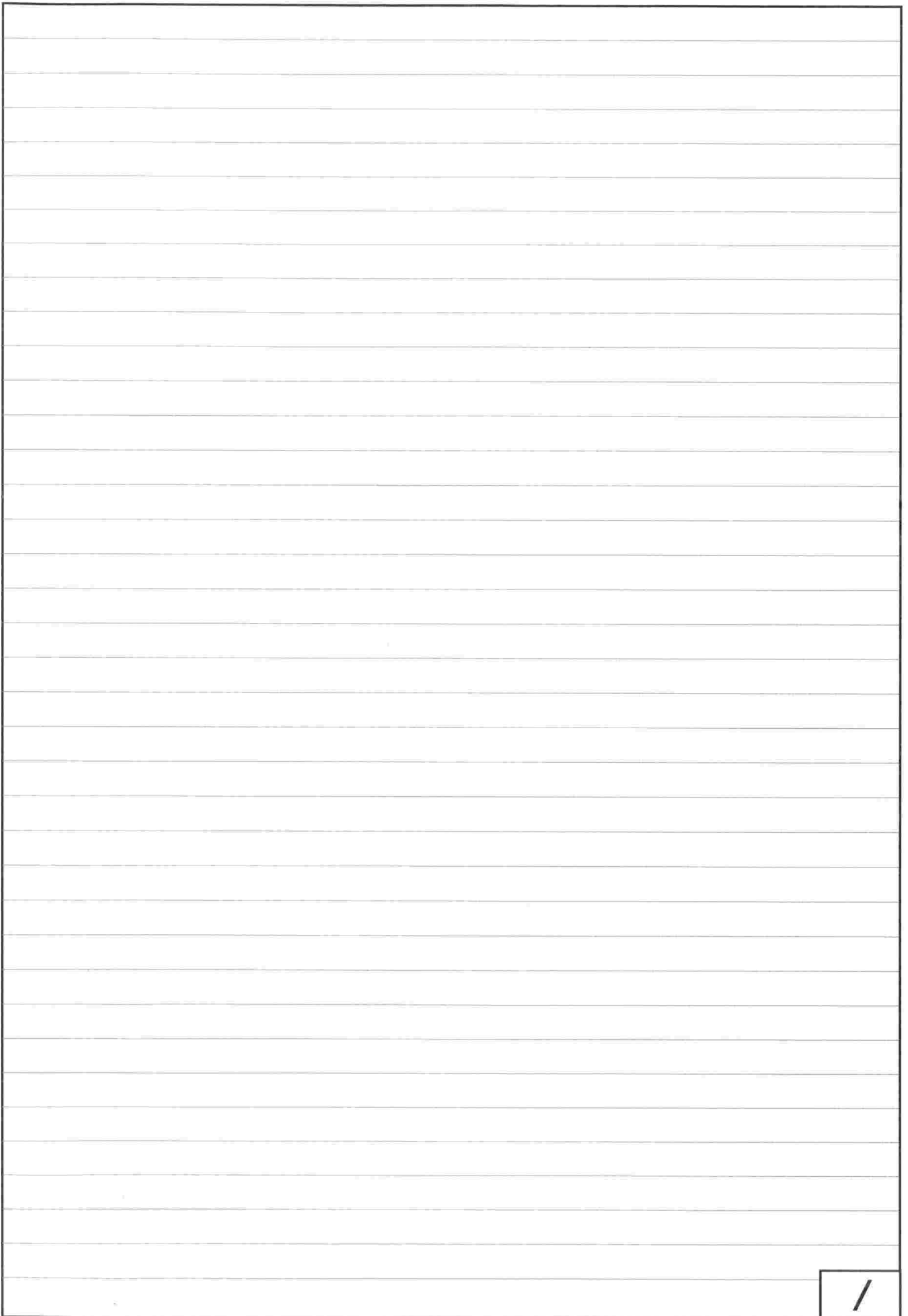
Vietnam dépendent des IDE japonais et chinois (70% des IDE du pays sont vers les deux villes). Ainsi, s'il est peu plausible d'assister à une "démondialisation", les États doivent néanmoins interroger les caractéristiques de la mondialisation qui provoquent aujourd'hui son rejet. Doit-on et peut-on mettre fin aux logiques exacerbées de mise en concurrence des territoires?

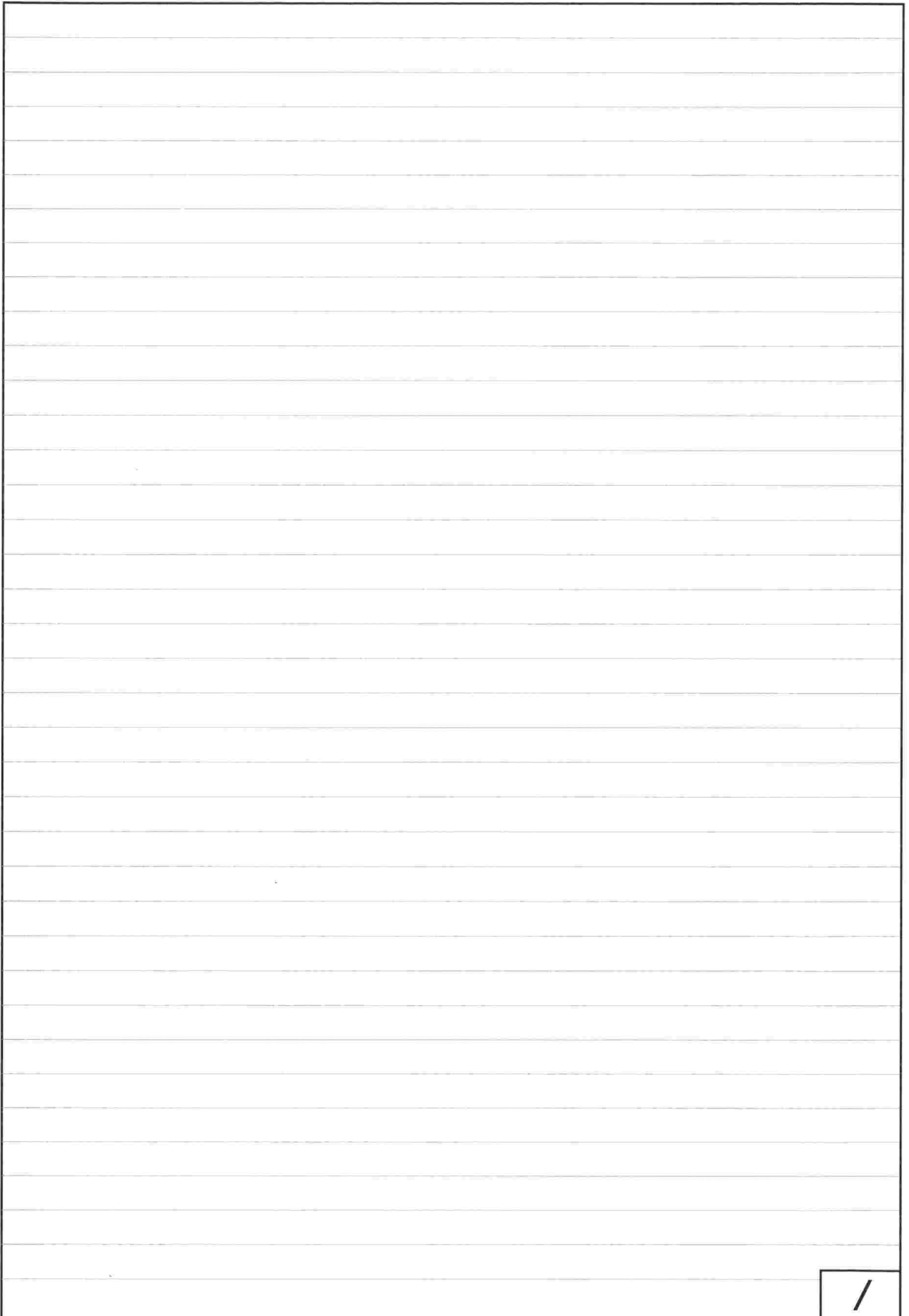
Aujourd'hui, la géographie des pôles attractifs (voir carte) montre que certains ne respectent pas vraiment les règles. Non seulement, la mise en concurrence est inégalitaire mais certains comme la Chine et son dumping (subventions massives aux entreprises, zones spéciales pour favoriser des coûts bas...) ne respectent pas les règles. Les paradis fiscaux par exemple sont des lieux particulièrement attractifs qui font fi des règles internationales et offrent une fiscalité avantageuse. De nombreux territoires ne peuvent lutter dans cette concurrence déloyale à laquelle se livrent certains chantiers du libéralisme. Les subventions agricoles américaines et européennes, les obstacles douaniers (obstacles non tarifaires) empêchent certains de s'en sortir. Des pays comme ceux du Sahel en 2001 (Mauritanie, Burkina Faso...) réclament alors le droit de commercer

véritablement librement (devant l'OMC sur la question des subventions au coton américain). Ainsi les intégrations régionales permises par la mondialisation, les organismes mondiaux (OMC, traité de libre-échange comme le RCEP signé en 2021...), doivent arriver à créer une véritable mise en concurrence non faussée ou permettre aux pays plus faibles économiquement de se développer nationalement avant de subir la pression mondiale (demande en Afrique de D. Naya, L'aide Étatale)



Pour conclure, la mondialisation en faisant de l'État économique l'enjeu de la puissance a polarisé les espaces attractifs et provoqué un ressentiment mondial. La mise en concurrence des espaces doit être aujourd'hui repensée pour éviter une "démondialisation".





Code épreuve : 266

Session : 2021

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

J. 21 1215

LÉGENDE :

<p><u>I - Une mondialisation créatrice de pôles d'attractivité</u></p> <p>A) Les disparités entre les économies internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> : pays développés au nord : pays développés au sud : fort potentiel : pays peu attractifs (PMA) <p>B) Des spécificités qui multiplient certains territoires ou espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> : présence de matières premières (central pour les industries) : des places financières puissantes (bourses) : des zones franches offrant des avantages fiscaux <p>C) Des zones d'ombres dans la mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> : paradis fiscaux qui contournent les règles : des zones grises de trafic d'une mondialisation pas toujours transparente 	<p><u>II - Une mondialisation de flux qui confirme une archipelisation croissante</u></p> <p>A) Des flux commerciaux réalisés par quelques pays</p> <ul style="list-style-type: none"> : pays industriels exportateurs et intégrés dans la concurrence mondiale : l'ancienne triade qui conserve encore aujourd'hui le commerce mondial (K. China) <p>B) Des infrastructures privilégiées pour le transit de ces flux</p> <ul style="list-style-type: none"> : ports bien intégrés : canaux et détroits : voie principale du commerce maritime <p>C) Des flux migratoires polarisés</p> <ul style="list-style-type: none"> : le brain drain des Etats attractifs économiquement : le tourisme : les réfugiés et les migrations pour quitter guerre et pauvreté 	<p><u>III - Ce qui provoque un rejet de population et interroge la mondialisation</u></p> <p>A) Une montée inquiétante du nationalisme</p> <ul style="list-style-type: none"> : des pays qui coûtent au populisme (part importante dans les votes ou gouvernement) : une "épidémie de murs" qui cloîture le monde <p>B) Ce qui accentue le besoin de coopération et d'intégration régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> : des associations régionales garanties de la mondialisation : des zones qui nécessitent une entente globale <p>C) Des organismes mondiaux qui doivent y remédier</p> <ul style="list-style-type: none"> : siège de l'ONU : siège de l'OMC : siège du Haut-Commissariat aux Réfugiés (1951) à Genève
--	--	---

Titre obligatoire : Une mondialisation fragmentée : comment sortir que la sur-concurrence entre les territoires n'y mette fin ?

